

REPUBLICQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE LA JEUNESSE DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES
(PAPEJF)

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)



PLAN DE TRAVAIL ET DE BUDGET ANNUEL (PTBA) 2015

Version approuvée par le Comité de Pilotage du projet en sa séance du 14 janvier 2015

Janvier 2015

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES	3
FICHE SYNOPTIQUE DU PAPEJF	4
RESUME	5
I. PRESENTATION SOMMAIRE DU PAPEJF	6
1.1. OBJECTIFS ET ZONES D'INTERVENTION DU PROJET.....	6
1.2. DUREE ET FINANCEMENT DU PROJET	6
1.3. MODALITES D'EXECUTION DU PROJET	6
II. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2015	6
2.1. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PTBA 2015	6
2.2. OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES	6
2.3. PROGRAMME TECHNIQUE PAR COMPOSANTE.....	7
2.3.1. COMPOSANTE 1 : PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET DES FEMMES EN MILIEU RURAL ET PERIURBAIN»	7
2.3.2. COMPOSANTE 2 : « INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES DE SOUTIEN AUX MPME».....	10
2.3.3. COMPOSANTE 3 : « MECANISME DE FINANCEMENT ACCESSIBLE AUX JEUNES ET AUX FEMMES ».....	13
2.3.4. COMPOSANTE 4 : « COORDINATION ET GESTION DU PROJET »	14
2.4. PROGRAMME BUDGETAIRE 2015.....	17
ANNEXES	18

SIGLES ET ACRONYMES

ADEPME	Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
ANA	Agence Nationale pour l'Aquaculture
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANIDA	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ANO	Avis de Non Objection
AOI	Appel d'Offres International
APDA	Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat
ARD	Agence Régionale de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
CDD	Comité Départemental de Développement
CFPA	Centre de Formation Professionnelle Agricole
CLD	Comité Local de Développement
CNFMETP	Centre National de Formation des Maîtres d'Enseignement Technique Professionnel
CP	Comité de Pilotage
CRD	Comité Régional de Développement
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DAO	Dossiers d'Appels d'Offres
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DCEF	Direction de la Coopération Economique et Financière
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DEM	Direction de l'Exploitation et la maintenance
DFP	Direction de la Formation Professionnelle
DHA	Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DGPRE	Direction de la Planification et de la Gestion des Ressources en Eau
DI	Direction de l'Investissement
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
ENFEFS	Ecole Nationale de Formation en Economie Familiale et Sociale
FAD	Fonds Africain de Développement
FCFA	Francs Communauté Financière Africaine
IFC	Institution Financière Centrale
IMF	Institution de Micro Finance
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
MJECC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne
MPME	Micros Petites et Moyennes Entreprises
ONFP	Office Nationale de Formation Professionnelle
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPEJF	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PSNF	Prestataire de Services Non Financiers
PTAR	Programme Technique Annuel Régional
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PTMF	Plate Formes Multi Fonctionnelles
SIE	Système d'Information sur l'Emploi
SIG	Système d'Information Géographique
SSE	Système de Suivi Evaluation
TDR	Termes de Référence
UC	Unité de Compte
UCSP	Unité de Coordination et de Suivi des projets et Programmes
UGP	Unité de Gestion du Projet

FICHE SYNOPTIQUE DU PAPEJF

Nom	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF)
Tutelle	Ministère de la Jeunesse de l'Emploi et de la Construction Citoyenne
Bailleurs	<ul style="list-style-type: none"> • Banque Africaine de Développement (BAD) • Gouvernement du Sénégal
Coût total	<ul style="list-style-type: none"> □ 23 540 000 Unités de Compte (UC) soit 17 754 597 740 FCFA • Banque Africaine de Développement (BAD) : 21 190 000 UC soit 15 982 154 890 FCFA • Gouvernement du Sénégal : 2 350 000 UC soit 1 772 442 850 FCFA
Durée	Cinq (05) ans
Date d'entrée en vigueur du projet	Décembre 2013
Date d'achèvement du projet	Décembre 2018
Régions d'intervention	Dakar (Banlieue), Thiès, Fatick, Kaolack, Ziguinchor, Kolda et Sédhiou
But du projet	Contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de MPME de jeunes et de femmes principalement dans les chaînes de valeur agricoles
Objectifs spécifiques :	<p>Améliorer les opportunités de création d'emplois et de revenus durables au profit des jeunes et des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de 156 fermes agricoles, aquacoles et avicoles intégrées • Construction de 18 centres d'incubation pour les métiers artisanaux, • Installation de 15 plateformes multifonctionnelles intégrant des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles Mise en place de 40 kiosques de commercialisation, • Réfection de 3 centres de formation professionnelle agricoles • Génération d'au moins 15 000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et renforcement de capacités techniques et managériales de 17 000 promoteurs
Composantes :	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Composante 1</u> : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain • <u>Composante 2</u> : Infrastructures technologiques de soutien aux MPME • <u>Composante 3</u> : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes • <u>Composante 4</u> : Coordination et gestion du projet
Dispositif opérationnel :	Une Unité de Gestion du Projet basée à Dakar sous tutelle technique du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne et 05 Unités régionales
Principes d'intervention :	<ul style="list-style-type: none"> • Faire faire, • Participation, • Equité, • Transparence, • Partenariat...
Bénéficiaires :	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes et femmes sans emploi porteurs de projets, • Jeunes et femmes sans qualification, • Femmes entrepreneurs (débutantes et confirmées)

RESUME

Le présent Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) marque le démarrage effectif des premiers appuis directs aux jeunes et aux femmes. Il couvre la période de janvier à décembre 2015.

Il s'inspire des orientations et directives contenues dans les accords de prêt et le rapport d'évaluation du projet. Il met en œuvre une stratégie d'opérationnalisation du projet et s'appuie sur les acquis de l'année 2014, marqués par la mise en place du dispositif opérationnel (recrutement personnel, redéploiement des Points Focaux Régionaux, signature des conventions avec les agences d'exécution, équipements et moyens de déplacement, Sélection de l'Institution Financière Centrale...) et des principaux supports de mise en œuvre (Manuel des Procédures administratives, financiers et comptables, Manuel de Suivi-Evaluation, Stratégie et plan de communication, ...).

Le PTBA est articulé autour du Projet de PTBA janvier- décembre 2015 qui présente les principales activités techniques par composante, la planification opérationnelle, le budget prévisionnel et le Plan de Passation des Marchés.

Le PTBA du PAPEJF poursuit ainsi l'objectif de créer au moins 2.400 emplois sur l'objectif global de 15.000 soit un taux de 15%. La réalisation des 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines et l'équipement de l'unité de fabrication d'aliment aquacole vont générer 300 emplois et le financement de 700 projets de jeunes et de femmes pour un montant prévisionnel de 2 milliards 300 millions dont 933 millions tirés de la ligne de crédit, 2.100 emplois.

Le budget du PTBA 2015 du PAPEJF a été évalué à la somme de trois milliards cent quatre-vingt millions cinq cent soixante-quatorze mille quatre cent cinquante-quatre (3 180 574 454 F CFA) ainsi réparti :

- **Composante 1** : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain : 631 870 000 F CFA, soit 19,9 % ;
- **Composante 2** : Infrastructures technologiques de soutien aux MPME : 1 118 705 000 F CFA, soit 35,2 % ;
- **Composante 3** : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes : 933 000 000 F CFA, soit 29,3 %.
- **Composante 4** : Coordination et gestion du projet: 496 999 454 F CFA, soit 15,6 %.

Le budget par bailleur est ainsi réparti :

- BAD : 2 946 555 000 F CFA soit 92,6%;
- Etat : 234 019 454 F CFA soit 7,4%.

I. PRESENTATION SOMMAIRE DU PAPEJF

1.1. OBJECTIFS ET ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

Le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), intervenant dans les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kaolack, Fatick, Thiès et Dakar (Banlieue), vise à contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de jeunes et de femmes principalement dans les chaînes de valeur agricole et celles des services.

1.2. DUREE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le PAPEJF constitue un outil d'opérationnalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE) et surtout du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) qui cadre parfaitement avec la durée de vie de cinq ans du PAPEJF (2014-2018). Il est financé par la Banque Africaine de Développement et l'Etat du Sénégal pour un montant de près de 18 milliards de F CFA et vise à créer au moins 15.000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et à renforcer les capacités techniques et managériales de 17.000 promoteurs.

1.3. MODALITES D'EXECUTION DU PROJET

L'Unité de Coordination du Projet, placée sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC), basée à Dakar est chargée de la coordination et du suivi de l'exécution du projet. Elle s'appuie sur 05 points focaux régionaux et 03 agences nationales (ANIDA, ANA et ANPEJ) pour plus d'efficacité et de célérité.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2015

2.1. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PTBA 2015

Le présent PTBA du PAPEJF de janvier à décembre 2015 marque la deuxième année d'exécution du projet et prend sa source des documents de conception et des accords de financement entre le gouvernement du Sénégal et la Banque Africaine de Développement (BAD). Il prend en compte les activités prévues par les Agences d'Exécution partenaires du PAPEJF et s'appuie sur une méthodologie qui se décline en 5 points :

- 1) Planification des activités sur la base de leur faisabilité technique et de la nécessité de rendre opérationnel le programme dans les meilleurs délais ;
- 2) Budgétisation des activités retenues selon les éléments de coûts prévus dans le document de conception du programme, les pratiques en cours sur le marché de prestation ou de fourniture de biens et services ;
- 3) Elaboration du projet de PTBA 2015 ;
- 4) Adoption par le Comité de Pilotage ;
- 5) Approbation par la BAD.

2.2. OBJECTIFS GLOBAL ET SPECIFIQUES

L'objectif général poursuivi par le PTBA 2015 est de rendre opérationnel le PAPEJF et de démarrer les premiers appuis directs, permettant ainsi de créer au moins 2.400 emplois sur l'objectif global de 15.000 soit un taux de 15%. La réalisation des 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines et l'équipement de l'unité de fabrication d'aliment aquacole vont générer 300 emplois et le financement de 700 projets de jeunes et de femmes pour un montant prévisionnel de 2 milliards 300 millions dont 933 millions tirés de la ligne de crédit, 2.100 emplois.

Pour atteindre ses objectifs ci-dessus énumérés, les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- ❑ large campagne de communication et d'information : cette stratégie qui a démarré en 2014 va se poursuivre et sera axée sur la tenue de séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et des partenaires;
- ❑ partenariat stratégique avec des Agences d'Exécution et structures d'accompagnement de PME agricoles ;
- ❑ sélection transparente, inclusive, démocratique et rigoureuse des sites du projet et des bénéficiaires ;
- ❑ Suivi rigoureux de la planification.

2.3. PROGRAMME TECHNIQUE PAR COMPOSANTE

2.3.1. COMPOSANTE 1 : PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES ET DES FEMMES EN MILIEU RURAL ET PERIURBAIN»

L'objectif de cette composante est de relever les compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part et de faciliter l'auto-emploi à travers la sélection de projets à haute valeur ajoutée d'autre part.

Les principaux domaines d'activités sont : information et sensibilisation des bénéficiaires et partenaires sur le PAPEJF ; identification et sélection des projets ; appui à la formulation de projets et renforcement de capacité; renforcement de l'offre de formation professionnelle à vocation agro-pastorale par la réhabilitation de 02 centres de formation à Ziguinchor et Thiès; construction et renforcement des 18 centres d'incubation d'entreprises élargissant ainsi les opportunités d'emplois et de création de revenus et enfin renforcement capacités techniques et managériales des promoteurs.

Les principales activités prévues en 2015 sont :

- ✓ l'organisation de séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires sur le PAPEJF ;
- ✓ la sélection des Prestataires de Services Non Financiers (PSNF) pour renforcer les capacités des promoteurs et les appuyer dans l'élaboration de leurs Plans d'Affaires ;
- ✓ l'Organisation des réunions des comités de pré-sélection et de sélection des projets des promoteurs dans les départements et les régions d'intervention du PAPEJF ;
- ✓ la sélection des consultants pour les études et la supervision des travaux de réhabilitation des deux centres de formation professionnelle ;
- ✓ l'organisation de la formation des formateurs des centres de formation professionnelle ;
- ✓ l'acquisition des équipements des centres d'incubation de métiers existants ;
- ✓ la mise en œuvre de la convention avec l'ANPEJ ;
- ✓ le partenariat aux d'autres structures : APDA, ANAMO, ONFP, FONDEF, ITA,....

Activité 1.1 : Organisation de séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires sur le PAPEJF

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF va poursuivre dans sa zone d'intervention, l'organisation de séances d'information et de sensibilisation sur le projet, ses objectifs, ses cibles et son mode opératoire. Ces rencontres verront la participation des bénéficiaires (jeunes femmes), des leaders d'opinion, des partenaires, des élus locaux.

- **Méthodologie de mise en œuvre** : Ces rencontres seront organisées sous la forme de réunions d'informations sous la présidence des points focaux du PAPEJF. La démarche, les opportunités de création d'emploi, la stratégie et le mode opératoire du projet seront présentés.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015

Activité 1.2 : Sélection des Prestataires de Services Non Financiers (PSNF)

- **Description de l'activité** Pour assurer la pérennité des projets financés, un programme complet d'accompagnement en services non-financiers sera mis en œuvre (formation technique, formation en gestion, élaboration de business plan, coaching, appuis commerciaux etc.) par des Prestataire, sélectionnés à cet effet.
- **Méthodologie de mise en œuvre** Les appuis seront délivrés dans un premier temps (janvier-mai 2015) par des consultants individuels, en attendant que les 03 Opérateurs de Service Non-Financiers puissent être sélectionnés et opérationnels vers juin 2015.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2015

Activité 1.3 : Organisation des réunions des comités de pré-sélection et de sélection des projets des promoteurs

- **Description de l'activité** La présélection et la sélection des projets seront réalisées par des comités mis en place par arrêté des préfets et des gouverneurs des zones d'intervention du projet.
- **Méthodologie de mise en œuvre** La sélection des projets se fera en deux (2) tours, par un comité de pré-sélection au niveau départemental et un comité de sélection au niveau régional. Entre les deux tours, un renforcement de capacité sera assuré aux présélectionnés par des Prestataires de Services Non-Financiers en vue de leur permettre de mieux présenter les projets au second tour. Les projets seront soumis (au premier et deuxième tour) à travers des formulaires simplifiés fournis à cet effet et qui seront soumis au niveau départemental et régional dans les CDEPS et le SRDC. Les critères de sélection seront plus précisés dans le manuel des procédures opérationnelles et les plus déterminants sont : Le potentiel de création d'emplois, la rentabilité financière, la faisabilité technique, le caractère intégré du projet, la combinaison des deux critères d'âge et de genre pour les bénéficiaires, Les dossiers sélectionnés seront financés à travers les mécanismes de la composante 3 du PAPEJF. Un programme complet d'accompagnement (formation technique, formation en gestion, élaboration de plan d'affaires) leur sera assuré de la maturité à l'exécution des projets de création ou de consolidation d'entreprises.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2015

Activité 1.4 : Sélection des consultants pour les études et la supervision des travaux de réhabilitation des deux centres de formation professionnelle

- **Description de l'activité** Le projet va réhabiliter deux (02) centres de formation sur les trois qui étaient retenus dans le rapport d'évaluation : le CNFMETP de Guérina (Ziguinchor) et le CAP/ENFEFS-Peykouck (Thiès). L'objectif est de renforcer l'offre de formation professionnelle. Le Centre de Guérina a pour objectifs le perfectionnement des

producteurs et la formation des Maîtres de l'enseignement technique. Les centres de Peycouck est aussi un centre de formation professionnelle pour le secteur primaire.

- **Méthodologie de mise en œuvre** Pour l'année 2015, le PAPEJF va poursuivre la procédure de sélection et le démarrage des contrats des Bureaux d'Etudes pour la réalisation des études des travaux de réhabilitation et d'équipement des centres.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015

Activité 1.5 : Formation des formateurs des centres de formation professionnelle

- **Méthodologie de mise en œuvre** Les formateurs des deux centres de formation professionnelle à réhabiliter seront renforcés par des perfectionnements à la carte selon les besoins.
- **Période et délai** : mars-juin 2015

Activité 1.6 : Equipement des centres d'incubation des métiers

- **Description de l'activité** Le projet va appuyer l'équipement de dix (10) Centres d'incubation (CI) d'entreprises dans diverses filières (menuiserie bois/alu/métallique, bâtiment, mécanique auto, produits halieutiques etc.). Les bâtiments sont mis à disposition par les collectivités et le projet financera les équipements et la fourniture des intrants, après s'être assuré de la fonctionnalité desdits locaux.

Le projet prévoit également un appui à 08 Centres d'incubation existants par la fourniture d'intrants, cela concerne Sangalkam (Sel-Lait-Fruits & légumes-produits halieutiques) Ziguinchor, Kolda et Sédhiou (bois), et Kaolack (bois et aluminium), Mbour (produits Halieutiques), Fatick (bois et bâtiment).

Les bénéficiaires seront formés aux métiers de l'artisanat (menuiserie bois/alu/métallique, bâtiment, mécanique auto) par le maniement d'équipements modernes dans les centres d'incubation aux métiers et de kits pour leur installation ultérieure.

Parallèlement à cette formation professionnelle, ils seront formés par les Prestataires de Services Non Financiers (PSNF) à s'organiser et formaliser les divers types de regroupements et à élaborer, de manière participative, leurs plans d'affaires, avant d'être orientés vers le fonds de crédit de la composante III pour le financement de leurs projets.

- **Méthodologie de mise en œuvre** Pour l'année 2015, le PAPEJF va identifier les sites nouveaux pour les créations de Centre d'Incubation et lancer les marchés d'acquisition des équipements. Pour l'appui à la fonctionnalité des centres existants, le projet en rapport avec l'ANPEJ financera les équipements complémentaires et les intrants de base.
- **Période et délai** : Janvier-decembre 2015

Activité 1.7 : Mise en œuvre de la convention avec l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)

- **Description de l'activité** : La convention signée le 16 septembre 2014 entre le PAPEJF et l'ANPEJ pour l'accompagnement des centres d'incubation d'entreprises et l'animation économique, sera mise en œuvre durant l'année 2015. Elle sera axée sur l'animation économique (information, mobilisation et sensibilisation), l'identification des activités à fort potentiel de croissance et d'emplois, l'appui pour la mise à disposition par les collectivités de bâtiment devant abriter les 10 nouveaux centres d'incubation existants, la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'équipement des centres d'incubation.

- **Méthodologie de mise en œuvre** : La mise en œuvre se fera sur la base de programmes d'activités et de budget validés par les deux parties et évalués périodiquement.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015.

2.3.2. COMPOSANTE 2 : « INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES DE SOUTIEN AUX MPME »

L'objectif de cette composante est de créer dans les zones d'intervention, un environnement technologique et logistique permettant de relever la productivité, en vue de favoriser l'émergence et la survie des MPME, et de sédentariser les jeunes et les femmes. L'infrastructure technologique comprendra: 66 fermes agricoles intégrées, 90 fermes aquacoles, 15 plateformes multifonctionnelles intégrant des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles seront également installées de même que 40 kiosques pour la commercialisation. Ces infrastructures technologiques contribueront aussi à la formation professionnelle et au renforcement des capacités professionnelles des jeunes porteurs de projets.

Il est également prévu dans cette composante de mettre en place d'un Système d'Information sur l'Emploi (SIE). Il s'agit de mettre en cohérence les différentes bases qui existent dans un système de référence avec des indicateurs partagés et une gestion unifiée au niveau du Ministère en charge de l'emploi.

Les principales activités prévues en 2015 sont :

- ✓ la mise en œuvre et le suivi de conventions (ANIDA, ANA)
- ✓ la signature et la mise en œuvre des conventions avec d'autres partenaires comme la DEEC, les DRDR ;
- ✓ la sélection et la mise en œuvre des contrats des deux Operateurs chargés de l'accompagnement des Plateformes Multifonctionnelles (PTMF) ;
- ✓ la réalisation de travaux des 07 fermes agricoles vitrines ;
- ✓ la réalisation de travaux des 07 fermes aquacoles vitrines et l'équipement de l'Unité de Fabrique d'aliments aquacoles ;
- ✓ la sélection et la mise en œuvre des contrats des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes agricoles ;
- ✓ la sélection et la mise en œuvre des contrats des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes aquacoles ;
- ✓ la sélection et la mise en œuvre du contrat du cabinet pour l'étude/conception d'un Système d'Informations sur l'Emploi.

Activité 2.1 : Mise en œuvre et suivi de conventions avec l'ANIDA et l'ANA

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF fait recours aux services-conseils et de supervision de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA), de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) à travers deux conventions de partenariat signées le 16 septembre 2014 afin de mettre en place et de vulgariser des infrastructures technologiques (fermes agricoles, fermes aquacoles) et de relever le rendement agricole en vue de créer des emplois durables. Les bénéficiaires seront identifiés conformément aux procédures actuelles de ces agences.

- **Méthodologie de mise en œuvre** : Les fermes agricoles à aménager avec le concours de l'ANIDA, seront alimentées par des micros forages ou des puits et dotés d'équipements d'irrigation. Pour la formation des bénéficiaires, l'ANIDA aménagera dans chacune des régions du projet, une ferme-école pour l'encadrement des bénéficiaires (groupements de jeunes et de femmes) en vue du renforcement de leurs capacités techniques. L'ANIDA pourra également recourir aux centres de formation réhabilités et équipés par le projet dès qu'ils seront opérationnels.

L'appui conseil de l'ANIDA englobera les aspects techniques (appui-conseil et vulgarisation, transfert de technologies, entretien et gestion des aménagements, des équipements, choix des équipements au regard du niveau d'instruction des groupes concernés) et socio-économiques (économie et gestion des exploitations collectives et individuelles, organisation et fonctionnement des groupements d'exploitants). Le projet fournira aux groupements, les petits équipements de base et une dotation initiale en intrants.

L'ANA par une approche participative, procédera également à la sélection des sites devant abriter les fermes aquacoles dans les régions concernées par le programme, à la sensibilisation des jeunes et des femmes sur les opportunités d'investissement existantes pour chaque option technologique à travers des formations qui se dérouleront, pour chacune des régions du projet, dans une ferme-école aménagée à cet effet et réunissant les diverses activités aquacoles en vue du renforcement des capacités techniques des jeunes et des femmes bénéficiaires. Les Prestataires de Services Non Financiers (PSNF) aideront les futurs promoteurs à bien se structurer et à formaliser leurs structures pour la création de Petites et Moyennes Entreprises aquacoles ayant un statut bien défini, à élaboration des plans d'affaires. Ils accompagneront aussi les groupements dans les démarches pour l'obtention du financement par le Fonds de crédit et pour la mise en œuvre des plans d'affaires.

- **Période et délai** : janvier-Décembre 2015

Activités 2.2 : *Signature de conventions avec les Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) et la Direction l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)*

- **Description de l'activité** : Le projet signera des conventions avec les DRDR des 07 régions d'intervention du projet et la DEEC avec des structures étatiques pérennes afin d'assurer un bon suivi des activités et de capitaliser les expériences acquises.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Négociation, signature de conventions, validation du plan d'activités techniques annuel, adossé à un budget.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015.

Activité 2.3 : *Sélection, Contractualisation et Suivi de la mise en œuvre de contrats avec les deux (2) Opérateurs chargés des Plateformes Multifonctionnelles*

- **Description de l'activité** : Pour mener à bien les activités d'installation des PTFM et d'accompagnement des MPME autour de celles-ci, le PAPEJF va s'appuyer sur deux opérateurs qui seront chargés de l'ingénierie sociale, de la maîtrise d'ouvrage délégué et de l'appui au développement des activités socio-économiques autour de la PTFM.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : La mission fondamentale des opérateurs est d'assurer la supervision, la coordination et le suivi des activités d'implantation de plates-formes

multifonctionnelles. Dans le but d'assurer un accompagnement de proximité et de valoriser des compétences locales, chaque opérateur devra s'appuyer sur un personnel clé comprenant un superviseur, un responsable technique et quatre (04) conseillers d'entreprises. Pour 2015, les activités prévues sont la poursuite du processus de passation des marchés jusqu'à la contractualisation et la mise en œuvre des contrats des opérateurs.

- **Période et délai** : janvier-décembre 2015

Activité 2.4 Réalisation de 07 fermes agricoles vitrines, 07 fermes aquacoles et l'équipement d'une fabrique d'aliments

- **Description de l'activité** : Pour marquer le démarrage des activités du PAPEJF, un programme prioritaire d'aménagement de fermes a été arrêté en 2014 avec les deux Agences d'exécution devant permettre de réaliser à partir de 2015 : 07 fermes agricoles vitrines, 07 fermes aquacoles et la construction et l'équipement d'une fabrique d'aliments pour les alevins et poissons. La procédure de sélection des entreprises va se poursuivre pour un démarrage des travaux en mars 2015.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : L'identification de sites favorables pour les fermes agricoles et aquacoles a été conduite par le PAPEJF en relation avec l'ANIDA et l'ANA. Les deux agences ont mobilisé leurs compétences internes pour contribuer à l'élaboration des dossiers d'appel d'offres (DAO). Le processus de sélection des entreprises pour les 14 fermes agricoles et aquacoles et du fournisseur pour l'unité de fabrique d'aliment aquacole est en cours.
- **Période et délai** : mars-septembre 2015

Activités 2.5 : Sélection et recrutement de Bureaux d'Etudes pour les études et le suivi des travaux d'aménagements des 142 autres fermes agricoles et aquacoles

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF avec l'appui technique des deux agences d'exécution ANIDA et ANA va sélectionner des Bureaux d'Etudes qui seront chargés de réaliser les études techniques, élaborer les DAO et suivre les travaux pour les autres 142 fermes.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Pour l'année 2015, le PAPEJF va poursuivre le processus de sélection des Bureaux d'Etudes en charge de réaliser les études et de superviser les travaux.
- **Période et délai** : Janvier-décembre 2015

Activité 2.6 : Mise en place d'un Système d'Information sur l'Emploi

- **Description de l'activité** : La mise en place d'un système d'information sur l'emploi vise à intégrer toutes les bases sur l'emploi qui existent dans un système national intégré d'information sur le marché de l'emploi, couvrant tout le pays, capable de renseigner sur la demande et l'offre d'emploi avec une cartographie des profils des demandeurs, des créneaux porteurs et de localisation géographique. Ce système sera éventuellement couplé à un système de Suivi-Evaluation performant et fiable afin de pouvoir mesurer certains indicateurs de performance et d'une base documentaire pour une meilleure gestion informatisée des documents.

- **Méthodologie de mise en œuvre** : La procédure de passation de marchés pour le choix du consultant devant faire les études sera lancée en 2015 et les études vont démarrer en juin 2015 pour le déploiement du SIE.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015

2.3.3. COMPOSANTE 3 : « MECANISME DE FINANCEMENT ACCESSIBLE AUX JEUNES ET AUX FEMMES »

L'objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme permettant de favoriser l'accès des bénéficiaires au financement des institutions financières locales, en s'attaquant notamment aux obstacles majeurs identifiés qui sont: le caractère excessif des taux d'intérêt débiteur, les difficultés d'assurer les garanties et les apports personnels souvent exigés. Il est donc attendu que le financement des MPME se fera sous forme de prêt dont les modalités seront définies en tenant compte de la réglementation bancaire en vigueur. Ce mécanisme visera essentiellement à couvrir 40% du coût du projet en s'appuyant sur une ligne de crédit de 04 milliards de FCFA. Les 60% autres seront financés sur fonds propres, par les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) participantes en rapport avec l'IFC.

Les principales activités prévues en 2015 sont :

- ✓ La signature et la mise en œuvre de la convention entre le PAPEJF et IFC ;
- ✓ la sélection des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ;
- ✓ la sélection et le financement des projets de jeunes et de femmes.

Activité 3.1 : Signature et mise en œuvre de la convention PAPEJF/IFC

- **Description de l'activité** : La convention entre le PAPEJF et l'IFC sera signée en début d'année 2015.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015

Activité 3.2 : Sélection de Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)

- **Description de l'activité** : Des *Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)* seront sélectionnées par l'IFC sur la base de critères identiques à ceux qui auront conduit à sa sélection. Les SFD vont supporter sur fonds propres les 60% du coût du projet de chaque promoteur.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Elles recevront directement les demandes de financement des projets, approuvées par les comités de sélection au niveau régional. Elles en assureront alors le financement et feront recours à l'institution financière centrale pour le refinancement de la proportion de 40% devant être supportée par le projet. Un manuel d'opérationnalisation du mécanisme de financement entre l'IFC et les SFD, entre les SFD et les promoteurs sera élaboré pour mieux définir les modalités liées à chaque étape du processus de financement.
- **Période et délai** : février-décembre 2015

Activité 3.3 : Financement des projets de jeunes et de femmes

- **Description de l'activité** : Le PAPEJF prévoit le financement de 700 projets de jeunes et de femmes pour un montant prévisionnel de 2 milliards 300 millions dont 930 millions tirés de la ligne de crédit. Les dossiers de financement sélectionnés seront transmis aux SFD selon les modalités convenues dans les conventions et dans le manuel d'opérationnalisation du mécanisme de financement.

- **Méthodologie de mise en œuvre** : Lorsqu'un projet est approuvé par le Comité de sélection, le dossier sera transmis à l'un des SFD pour validation et accord de cofinancement en relation avec l'IFC. Les premiers dossiers financés sont prévus en février 2015.
- **Période et délai** : février-décembre 2015

2.3.4. COMPOSANTE 4 : « COORDINATION ET GESTION DU PROJET »

L'objectif de cette composante est d'assurer la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet. Les principaux domaines d'activités sont : assistance technique; suivi-évaluation, audit, fonctionnement du Comité de pilotage; renforcement des capacités des acteurs impliqués au niveau central et régional; communication.

Les activités prévues en 2015 sont :

- ✓ l'élaboration du manuel des Procédures opérationnelles ;
- ✓ la mise en œuvre du plan de communication 2015 ;
- ✓ l'appui technique méthodologique en suivi évaluation ;
- ✓ l'organisation des Réunions du Comité de Pilotage ;
- ✓ la formation du personnel et des partenaires ;
- ✓ la réalisation de l'étude d'impact environnemental ;
- ✓ l'organisation de la mission d'audit des comptes de 2014 ;
- ✓ la réhabilitation/location de locaux ;
- ✓ l'organisation de mission de suivi du projet ;
- ✓ l'élaboration du PTBA 2016.

Activité 4.1 : Elaboration du Manuel des opérations de financement des projets

- **Description de l'activité** : Le manuel des opérations de financement des projets servira de référence pour la mise en œuvre efficace et efficiente de la composante 3 du projet. Il sera destiné au personnel technique et aux différents partenaires et permettra d'éclairer les rôles et les responsabilités des parties prenantes mais aussi la démarche et la stratégie à mettre en œuvre en précisant les modalités de sélection des zones et des bénéficiaires, le mécanisme de financement des projets entre autres.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Le processus de sélection d'un consultant individuel sera bouclé en début janvier 2015.
- **Période et délai** : janvier-mars 2015

Activité 4.2 : Mise en œuvre du plan de communication

- **Description de l'activité** : La stratégie de communication du projet et le plan de communication seront disponibles en début janvier 2015. Ils seront élaborés par un consultant individuel sélectionné en novembre 2014.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Un site Web pour le PAPEJF sera développé et mis à jour et des supports de communication (plaquettes, panneaux signalétiques, logo, charte graphique, etc.) seront livrés durant l'année 2015.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015

Activité 4.3 : Appui technique méthodologique en suivi évaluation (mise en place de Système d'Information de Suivi-Evaluation)

- **Description de l'activité** L'objectif est d'apporter une assistance technique au projet pour le démarrage du processus de mise en place du Système d'Information de suivi évaluation (SISE) afin de rendre compte de l'avancement du projet et de mesurer les progrès réalisés par rapport aux objectifs qui lui sont assignés.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Il s'agira de s'attacher les services d'un consultant qui sera chargé d'apporter une assistance technique au projet pour le démarrage du processus de mise en place du SISE.
- **Période et délai** : janvier-avril 2015

Activité 4.4 : Organisation des Réunions du Comité de Pilotage (CP)

- **Description de l'activité** : Le Comité de Pilotage se réunira en 2 sessions dans le but de partager sur l'état d'avancement du PTBA 2015, les contraintes de mise en œuvre et de valider le PTBA 2015.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Organisation de 2 réunions du CP, une au mois de janvier 2015 pour l'approbation du PTBA juin-décembre 2015 et une autre au mois de décembre 2015 pour partager le bilan du PTBA en cours, et approuver le PTBA 2016.
- **Période et délai** : mai 2015 et novembre 2015

Activité 4.5 : Réhabilitation/ Location/Aménagement de Locaux

- **Description de l'activité** : Les bureaux de l'UGP de Dakar au sein de l'UCSP et ceux des régions seront aménagés pour être plus fonctionnels. Le projet va recourir à la location en l'absence de disponibilité de bureaux fonctionnels dans les régions.
- **Période et délai** : janvier-décembre 2015

Activités 4.6 : Mise en place des équipements

- **Description** : Il s'agira pour l'année 2015 d'acquérir les équipements complémentaires pour l'UGP et les 05 points focaux.
- **Période et délai** février-avril 2015

Activité 4.7 : Frais de Gestion du PAPEJF

- **Description** : Il s'agira pour l'année 2015 de prendre en charge pour le PAPEJF les frais de gestion suivants :
 - Consommable informatique et bureautique ;
 - Frais de communication et électricité
 - Carburant lubrifiant
 - assurance véhicules
 - Mission paramétrage du système comptable
 - Mission de suivi
- **Période et délai** : Janvier-Décembre 2015

Activité 4.8 : Elaboration du PTBA 2016

- **Description** : Le PTBA 2016 sera élaboré selon une approche participative et ascendante associant tous les acteurs. Le processus de planification poursuit deux objectifs principaux : (i) augmenter la participation et la responsabilité des bénéficiaires tant au niveau individuel que collectif, à la planification et à l'évaluation des activités du projet,

et (ii) augmenter l'implication des partenaires dans le processus de planification et d'évaluation des activités du projet. Les PTBA des régions, approuvés par l'UGP feront l'objet d'une première synthèse. Après amendement et corrections par la coordination, un projet de PTBA pour 2016 est élaboré et soumis au comité de pilotage pour adoption puis à la BAD pour approbation.

- **Méthodologie** : Au niveau de chaque région, les points focaux vont avec l'appui des partenaires (ANA, ANIDA, ANPEJ, Opérateurs PTMF, DEEC, DRDR), élaborer un Programme Technique Annuel Régional (PTAR). Le projet de PTAR sera partagé avec le cadre de concertation régionale lors des ateliers régionaux d'information regroupant outre les autorités régionales administratives et locales, les services techniques régionaux et les représentants des cibles du projet. Les PTAR des régions seront consolidés par composante et des séances de travail sur les plans techniques et les budgets se tiendront à l'UGP pour disposer d'un PTBA opérationnel, réaliste et réalisable. Le PTBA sera présenté à la BAD avant le 15 décembre 2015.
- **Période et délai** : Décembre 2015

Activité 4.9 : Organiser des ateliers de formation

- **Description de l'activité** : L'objectif poursuivi est de renforcer les capacités d'intervention du personnel et des partenaires.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : La méthodologie utilisée pour la formation pour chaque thématique repose sur les axes suivants :
 - Contractualisation avec un Prestataire
 - Mise en œuvre de la formation
 - Suivi Accompagnement
- **Période et délai** : Juillet-Novembre 2015

Activité 4.10 : Organisation de la mission d'audit des comptes de 2014 et lancement procédure pour l'audit des comptes de 2015

- **Description de l'activité** : L'objectif de l'audit des Etats Financiers du Projet est d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet au 31 Décembre 2014 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : La procédure passation sera lancée pour le recrutement du cabinet devant faire l'audit des états financiers du PAPEJF.
- **Période et délai** : Juillet-Novembre 2015

Activité 4.11 : Reprise de l'étude d'impact environnemental

- **Description de l'activité** : L'étude d'impact environnemental sera reprise afin de se conformer aux dispositions définies par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC). Le premier rapport réalisé lors de la phase de formulation du projet a été réalisé par un consultant non agréé et par conséquent le rapport n'a pas été approuvé par les services compétents.
- **Méthodologie de mise en œuvre** : Les TDR ont été déjà approuvés par la DEEC. Le processus de sélection du consultant sera lancé en début 2015.
- **Période et délai** : Janvier-mai 2015

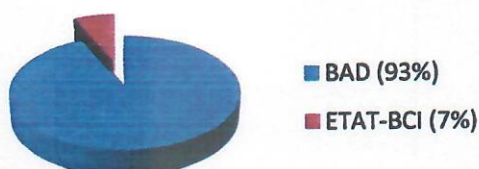
2.4. PROGRAMME BUDGETAIRE 2015

Le budget du PTBA 2015 du PAPEJF a été évalué à la somme de trois milliards cent quatre-vingt millions cinq cent soixante-quatorze mille quatre cent cinquante-quatre (3 180 574 454 F CFA) ainsi réparti :

- **Composante 1** : Promotion de l'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain : 631 870 000 F CFA, soit 19,9 % ;
- **Composante 2** : Infrastructures technologiques de soutien aux MPME : 1 118 705 000 F CFA, soit 35,2 % ;
- **Composante 3** : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes : 933 000 000 F CFA, soit 29,3 %.
- **Composante 4** : Coordination et gestion du projet: 496 999 454 F CFA, soit 15,6 %.

Le budget par bailleur est ainsi réparti :

- | | |
|--------|-----------------------------------|
| ▪ BAD | : 2 946 555 000 F CFA soit 92,6%; |
| ▪ Etat | : 234 019 454 F CFA soit 7,4%. |



ANNEXES

Annexe 1 : Cadre logique / indicateurs de performances du PAPEJF

Chaine des Résultats	Indicateurs de Performance			Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)	
IMPACT	Taux de chômage des jeunes (filles et garçons)	12,7%	9,0% (2021)	<p>Risque : difficultés liées à l'accès à la terre</p> <p>Mesures d'atténuation: implication des acteurs (collectivités locales, ARD et autres sec)</p> <p>Risque : Faible recouvrement des prêts surtout en cas de sinistres liés aux aléas climatiques</p> <p>Mesures d'atténuation: Comité de sélection et dispositif de suivi et d'accompagnement dans la mise en œuvre des projets retenus. Les promoteurs contracteront une assurance avec la Caisse Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal</p>
	Taux de chômage chez les femmes	13,3%	10,0% (2021)	
	Taux de croissance économique annuel	2,6%	7,5% (2020)	
	Prévalence de la pauvreté	46,7%	40% (2021)	
	Proportion de MPME créés par les jeunes et les femmes, dans le cadre du projet, toujours fonctionnelles	0	40% (2018)	
	Proportion de jeunes chômeurs (hommes/femmes) prêts à créer leur propre entreprise	6,1%/11,1%	15% (2018)	
	Revenus annuels des jeunes et des femmes des fermes agricoles	200.000 FCFA/an	+ d'1million de FCFA	
	Revenus des femmes des fermes aquacoles	320.000 FCFA/an	+ 1500.000 /an	
	Revenus des jeunes et femmes des plateformes multifonctionnelles	150.000 FCFA	400 000 à 500 000 FCFA/an	
	Proportion de MPME des zones du projet utilisant le système d'information sur les marchés agricoles	<0	80% (2018)	
EFFETS	Nombre de jeunes et de femmes ayant accès à l'information sur le marché	<0	80% (2018) dans les zones du projet	
	1. Les opportunités de création d'emplois au profit des jeunes et des femmes sont favorisées			
	Moyens de Vérification			
PRODUITS	1.1. Dispositif en place pour l'identification et la sélection des projets des jeunes et des femmes	Aucun	100 par an	<p>Risque: Absence de débouchés pour les produits qui seront commercialisés</p> <p>Mesures d'atténuation : La mise place d'un système d'informations sur le marché, réalisation des kiosques dispositif repose sur une sélection rigoureuse des institutions et le suivi de leur intermédiation.</p>
	1.1.1. Nombre d'activités d'IEC exécutés par an	Aucun	90%	
	1.1.2. % de projets analysés par an par rapports aux projets reçus	Aucun	80%	
	1.1.3 % de projets bancables par rapport au nombre de projets reçus	Aucun	03 structures au niveau national	
1.2. Capacités techniques et	1.2.1. Nombre d'institutions de formation identifiées et renforcées	aucun	MJEPVC	

Chaine des Résultats	Indicateurs de Performance		Moyens de Vérification	Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation
	Indicateurs	Données de base (2011)		
entrepreneariales des porteurs de projets renforcés	1.2.2 Nombre de centres d'incubation de métiers renforcés et fonctionnels	14	7 renforcés dans les zones du projet	<p>Risque : Pertes de récoltes les promoteurs suite aux aléas climatiques</p> <p>Risque: Problèmes de coordination en raison de la multiplicité des intervenants dans le projet.</p> <p>Mesures d'atténuation: Dispositif de mise en œuvre comportant une Unité centrale légère avec des points focaux régionaux et un Comité Pilotage regroupant tous les ministères et institutions concernés</p>
	1.2.3. Proportion de jeunes et femmes porteurs de projets sélectionnés dont les capacités entrepreneuriales ont été renforcées	aucun	60% des jeunes 40% des femmes	
	2. Les Infrastructures technologiques de soutien aux MPME en place			
2.1. Infrastructures Technologiques de soutien	2.1.1 Nombre de nouvelles fermes ANA et ANIDA réalisées	0	156	Rapports et fiches suivi, UGP
	2.1.2 Nombre de nouveaux Kiosques confectionnés	0	40	
	2.1.3 Nombre de nouvelles plateformes réalisés	0	15	
2.2. Système national d'information sur le marché de l'emploi mis en place	2.2.1. Nombre de systèmes régionaux d'informations sur le marché du travail mis en place et fonctionnels	-05 (2012)	14 (2018)	MJEPVC / ANSD
	2.2.2. Nombre d'utilisateurs accédant au portail de l'emploi	13 000 (2012)	1.000.000 (2018)	
	2.2.3. Production de données et d'un rapport annuel national sur la situation l'emploi	Rapport disponible tous les 3 ans	Données et rapports annuels (2018)	
2.3. Niches d'emplois et débouchés dans la chaîne de valeur identifiées	2.3.1. Plaquette sur les potentialités et niches d'emploi dans la chaîne de valeur agricole disponible	Aucune (2012)	01 plaquette (2015)	MJEPVC
	2.3.2. Un Système d'information sur les marchés disponible	Aucun (2012)	Système disponible (2015)	
	3 Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes			
3.1. Les Institutions Financières sont sélectionnées	3.1.1. Une Institution Financière Centrale sélectionnée	Aucune (2012)	01 (2015)	Rapports et fiches suivi, UGP
	3.1.2. Les Institutions Financières Mutualistes Participantes sélectionnées	Aucune (2012)	XX (2015)	
	3.2.1. Mécanisme de financement approprié et durable mis en place	aucun	01	
3.2. Des projets sont financés et mis en œuvre par les porteurs de projets	3.2.2. Proportion de projets sélectionnés qui sont financés	aucun	au moins 90%	Rapports et fiches suivi, UGP
	3.2.3. Volume de financement accordé aux cibles dans le cadre du mécanisme de financement	aucun	Au moins 7 MUC (2018)	

Chaîne des Résultats	Indicateurs de Performance			Risques, Hypothèses et Mesures d'atténuation	
	Indicateurs	Données de base (2011)	Cible (2018)		
	3.2.4. Nombre d'emplois créés	aucun	15 000		
	3.2.4.1. Dont % pour les Jeunes (filles et garçons)	aucun	60%		
	3.2.4.2. Dont % pour les Femmes		40%		
4 Coordination et Gestion du Projet	4.1 Cellule d'Exécution du projet (CEP) mise en place et opérationnelle				
	4.1.1. Le personnel de la CEP est recruté en année 1	aucun	Oui	Rapport d'activités du projet MJPVC	
	4.1.2. Les locaux de la CEP sont réhabilités en année 1	aucun	oui		
	4.2 Dispositif de gestion du projet mis en place	4.2.1. Les membres du comité de Pilotage sont désignés en année 1	aucun	Oui	Rapport d'activités du projet MJPVC
		4.2.2. Nombre de réunion du Comité de pilotage	0	10 (2018)	
		4.2.3. Organe d'exécution et de coordination intersectorielle mis en place et opérationnel	Aucun	Organe en place (2015)	
	4.3 Capacités de l'organe d'exécution renforcé	4.3.1. Personnel en place et formé	Aucun	Oui (2015)	Rapport d'activités du projet MJPVC
		4.3.2. Rapport d'exécution produit dans les délais	0	05 (2018)	
		4.3.3. Taux d'exécution du projet	0	90% (2018)	
	4.4. Capacités des acteurs publics et privés renforcée au niveau central et régional	4.4.1. Nombre de session de formation en planification et gestion	0	50	Rapports et fiches suivi, UGP
		4.4.2. Nombre d'acteurs public et privés formés	0	300 (2018)	

Annexe 2 : Chronogramme des activités 2015

PRODUITS DU CP ATTENDUS	Activités planifiées	Janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	Responsables	
1. L'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain est promu															
1.1 - Un dispositif d'identification et de sélection des projets des jeunes et des femmes est mis en place	1.1.1- Organiser des Séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires													PAPEJF	
	1.1.2 - Organiser des rencontres de comité de pré-sélection des projets (approche par la demande)													Préfets PAPEJF	
	1.1.3 - Organiser des rencontres de comité de sélection des projets (approche par la demande)													Gouverneurs PAPEJF	
1.2 - Les capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets sont renforcées	1.2.1 - Identifier et sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers (frais liés à la passation de marché)													Commission des marchés MIECC PAPEJF	
	1.2.2 - Sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers (exécution des contrats)													Prestataires de services non financiers	
	1.2.3 - Organiser des activités de formation des porteurs de projets (phase avant sélection OSNF)													Prestataires de services non financiers PAPEJF	
	1.2.4 - Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle (frais liés à la passation de marché)													Commission des marchés MIECC PAPEJF	
	1.2.5 - Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle (exécution des contrats)													Bureaux d'études	
	1.2.6 -Mettre en oeuvre des conventions avec l'ANPEJ														ANPEJ PAPEJF
	1.2.7 -Acquérir les équipements des Centres d'incubation														ANPEJ PAPEJF
	1.2.8 -Acquérir les intrants des centres d'incubation														ANPEJ PAPEJF

																					MFPAA, PAPEIF	
2. Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées																						
2.1 - Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées	1.2.9 - Former les formateurs des centres de formation professionnelle (évaluation des compétences, TaR formation)																					
	2.1.1 - Mettre en œuvre les conventions avec l'ANA																					PAPEIF/ANA
	2.1.2 - Mettre en œuvre les conventions avec l'ANIDA																					PAPEIF/ANIDA
	2.1.3 - Mettre en œuvre les conventions avec les DRDR																					PAPEIF/DRDR
	2.1.4 - Sélectionner et mettre en œuvre les contrats des O2 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles																					PAPEIF/Opérateurs PTFM
	2.1.5 - Réaliser les travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines																					PAPEIF/ANIDA
	2.1.6 - Réaliser les travaux des sept (07) fermes aquacoles vitrines																					PAPEIF/ANA
	2.1.7 - Equipement de l'Unité de Fabrication d'aliments aquacoles																					PAPEIF/ANA
	2.1.8 - Sélectionner des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes agricoles																					PAPEIF/ANIDA
	2.1.9 - Réalisation des études d'aménagement des autres fermes agricoles et réalisation des études																					PAPEIF/ANA
2.1.10 - Sélectionner des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes aquacoles																					PAPEIF/ANIDA	

	2.1.11 - Réalisation des études d'aménagement des autres fermes aquacoles																			PAPEJ/ANA
2.2 - Un système d'information sur le marché de l'emploi est mis en place	2.2.1 Sélectionner un cabinet pour l'étude/conception d'un Système d'Informations sur l'Emploi																			PAPEJF
	2.2.2 - Réaliser Etude/conception d'un Système d'Information sur l'Emploi																			Cabinet
3. Un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est mis en place																				
3.1 - L'accès des bénéficiaires à un financement souple est facilité	3.1.1 - Mettre en œuvre de la convention PAPEJF et IFC (partie ligne de crédit PAPEJF 40%)																			PAPEJF/IFC
4. La gestion et la coordination du programme sont assurées																				
4.1 - Le dispositif de gestion du Projet est mis en place	4.1.1 - Assurer la prise en charge du Personnel de l'UGP																			PAPEJF/MEFP
	4.1.2 - Assurer la prise en charge des charges fiscales et sociales																			PAPEJF/MEFP
	4.1.3 - Assurer la prise en charge de l'assurance maladie																			PAPEJF/MEFP
	4.2.1 - Organiser les réunions du Comité de Pilotage du PAPEJF																			PAPEJF/Primature
4.2 - Les capacités de l'organe d'exécution sont renforcées	4.2.2 - Elaborer et valider le manuel des procédures opérationnelles																			PAPEJF/IFC
	4.2.3 - Mettre en place une stratégie et un plan de communication du PAPEJF																			PAPEJF
	4.2.4 - Lancer l'AMI pour la sélection du consultant individuel pour la mise en place du SISE du PAPEJF																			PAPEJF/MECC
	4.2.4 - Mettre en place du SISE du PAPEJF																			PAPEJF

	4.2.4 - Réaliser l'étude Impact Environnemental et Social																				PAPEJF/DEEC	
	4.2.5 - Mettre en œuvre le plan communication																					PAPEJF
	4.2.6 - Réhabiliter ou louer les locaux du PAPEJF																					PAPEJF/MEFP
	4.2.7 - Acquérir les équipements nécessaires (logiciel Comptable et matériel de bureau)																					PAPEJF
	4.2.8 - Assurer la prise en charge des consommables bureautiques et informatiques																					PAPEJF
	4.2.9 - Assurer la prise en charge des frais de communication et électricité																					PAPEJF
	4.2.10 - Assurer la prise en charge du carburant et des lubrifiants																					PAPEJF
	4.2.11 - Assurer la prise en charge de la maintenance des véhicules																					PAPEJF
	4.2.12 - Assurer la prise en charge de l'assurance des véhicules																					PAPEJF
	4.2.14 - Organiser la mission d'audit des comptes de 2014 (frais liés à la passation de marchés)																					PAPEJF
	4.2.14 - Organiser la mission d'audit des comptes de 2014																					PAPEJF
	4.2.14 - Organiser rencontre planification, coordination et teambuilding																					PAPEJF
	4.2.15 - Organiser les missions de suivi / terrain																					PAPEJF
	4.3 - Les capacités des acteurs publics et privés, au niveau central et régional sont renforcées																					PAPEJF
	4.3.1. Former le personnel et les partenaires du PAPEJF																					PAPEJF

Annexe 3 : Plan de passation des marchés 2015

GENERALITES		SENEGAL/Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de construction citoyenne (MJECC)							
Pays/Organisation :		PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)							
Description Projet/Programme		PROJET							
Identification SAP Projet/Programme		2100150030097-P-SN-IAZ-001 du 16 décembre 2013							
N° Prêt/Don :		UGP/MJECC							
Agence d'Exécution :		NON							
Date Approbation du Plan de Passation de Marchés (PPM) :		Du 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015							
Date de l'Avis Général de Passation de Marchés (AGPM) :									
Action Anticipée d'Acquisitions :									
Période Couverte par ce PPM :									
Réf.	Réalizations envisagées	Type de marché	Source(s) de financement	Mode de passation	Dates prévues			Montant Estimé dans la monnaie XOF	
					lancement	attribution	démarrage		achèvement
1. BIENS									
Projet d'Appui à la Promotion pour l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF)									
F_PAPEJF_001	Acquisition d'équipements pour le Système d'Information sur l'Emploi	Fouritures	BAD	AOI	01/09/2015	10/11/2015	01/12/2015	20/02/2016	230.000.000
F_PAPEJF_002	Acquisition d'équipements pour les Plateformes multifonctionnelles intégrées	Fouritures	BAD	AOI	20/08/2015	05/11/2015	30/12/2015	01/02/2016	565.000.000
F_PAPEJF_003	Acquisition d'Equipements pour les centres d'incubation	Fouritures	BAD	AOI	01/02/2015	30/06/2015	01/07/2015	01/09/2015	900.000.000

F_PAPEJF_004	Acquisition d'intrants pour les centres d'incubation	Fournitures	BAD	AON	01/02/2015	30/03/2015	01/05/2015	01/06/2015	80.000.000
F_PAPEJF_005	Acquisition de mobilier de bureau	Fournitures	BAD	DRP	01/02/2015	30/03/2015	01/05/2015	01/06/2015	14.000.000
F_PAPEJF_006	Acquisition de consommables bureautiques et informatiques	Fournitures	BAD	DRP	15/01/2015	20/02/2015	01/04/2015	01/05/2015	2.750.000
F_PAPEJF_07	Acquisition de supports de communication (logo, plaquettes, tee-shirt, gadgets, bâches, plaque, totem, etc)	Fournitures	BAD	AON	05/01/2015	20/02/2015	01/04/2015	01/05/2015	24.000.000
2. TRAVAUX									
T_PAPEJF_01	Réhabilitation des locaux des points focaux régionaux (banlieue de Dakar, Thiès, Fatick, Ziguinchor et Kolda)	Travaux	BCI	DRP	01/04/2015	01/05/2015	01/05/2015	01/06/2015	1.200.000
T_PAPEJF_02	Réalisation 15 plateformes multifonctionnelles	Travaux	BAD	AON	01/08/2015	20/09/2015	12/12/2015	01/03/2016	325.000.000
T_PAPEJF_03	Réhabilitation de deux centres de formation professionnelle	Travaux	BAD	AON	05/05/2015	01/08/2015	20/09/2015	30/10/2015	49.000.000
3. PRESTATIONS INTELLECTUELLES									
PI_PAPEJF_01	Sélection de consultants individuels pour former les porteurs de projets	Prestations intellectuelles	BAD	DRP	05/01/2015	20/02/2015	01/04/2015	01/05/2015	24.000.000
PI_PAPEJF_02	Sélection d'un cabinet pour l'étude/conception d'un système d'informations sur l'Emploi	Prestations intellectuelles	BAD	AMI	01/09/2015	01/09/2015	01/09/2015	01/09/2015	14.000.000
PI_PAPEJF_03	Sélection de Consultant Individuel pour l'informatisation du système de suivi & évaluation du PAPEJF	Prestations intellectuelles	BAD	DRP	05/01/2015	20/02/2015	01/04/2015	01/05/2015	15.000.000
PI_PAPEJF_04	Sélection de cabinet pour l'étude d'impact environnemental et social du PAPEJF	Prestations intellectuelles	BAD	AMI	20/01/2015	20/02/2015	01/04/2015	30/04/2015	14 000 000
PI_PAPEJF_05	Sélection d'un cabinet pour Audit externe des comptes du projet	Prestations intellectuelles	BAD	AMI	11/09/2015	11/10/2015	15/10/2015	30/11/2015	12 000 000

PI_PAPEJF_06	Sélection de consultants individuels pour former les formateurs des centres de formation professionnelle et des centres d'incubation des métiers	Prestations intellectuelles	BAD	DRP	11/02/2015	11/03/2015	15/04/2015	20/05/2015	20 000 000
4. SERVICES									
S_PAPEJF_01	Service de nettoyage et d'entretien des locaux de l'unité de coordination du PAPEJF et ceux des points focaux régionaux (banlieue de Dakar, Thiès, Fatick, Ziguinchor et Kolda)	Services courants	BCI	DAO	15/01/2015	01/04/2015	01/06/2015	30/07/2015	2.000.000
S_PAPEJF_02	Service de câblage informatique des locaux des points focaux régionaux (banlieue de Dakar, Thiès, Fatick, Ziguinchor et Kolda)	Services courants	BCI	DRP	05/05/2015	20/06/2015	01/07/2015	30/07/2015	1.200.000
S_PAPEJF_03	Organisation mission de paramétrage du système comptable	Prestations intellectuelles	BAD	DRP	01/09/2015	01/09/2015	01/09/2015	01/09/2015	12.000.000
S_PAPEJF_04	Prise en charge de l'assurance maladie du personnel contractuel du PAPEJF	Services courants	BCI	DAO	15/01/2015	01/04/2015	01/06/2015	30/07/2015	20.000.000

Annexe 4 : Tableau du Budget 2015

PRODUITS DU CP ATTENDUS	Activités planifiées	CADRE CHRONOLOGIQUE				RESP	CAT	Ob J Ph y	Cout unitaire	Cout total	BUDGET PLANIFIE			Ligne Budgetaire	MODE DE PAIEMENT
		1 T	2 T	3 T	4 T						BAD	BCI	TOTAL		
		X	X	X	X										
1. L'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain est promu															
1.1 - Un dispositif d'identification et de sélection des projets des jeunes et des femmes est mis en place	1.1.1 - Organiser des Séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires	X	X	X	X	UGP	Services	84	50 000	4 200 000	4 200 000	0	4 200 000	FDR	
	1.1.2 - Organiser des rencontres de comité de présélection des projets (approche par la demande)	X		X		UGP	Services	1320	8 000	10 560 000	10 560 000	0	10 560 000	FDR	
	1.1.3 - Organiser des rencontres de comité de sélection des projets (approche par la demande)	X		X		UGP	Services	420	8 000	3 360 000	3 360 000	0	3 360 000	FDR	
	1.2.1 - Identifier et sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers (frais liés à la passation de marché)	X	X	X		UGP	Services		-	500 000	500 000	0	500 000	DIRECT	
1.2 - Les capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets sont renforcées	1.2.1 - Sélectionner des Opérateurs prestataires de services non financiers (exécution des contrats)			X	X	UGP	Services			30 000 000	30 000 000	0	30 000 000	DIRECT	
	1.2.2 - Organiser des activités de formation des porteurs de projets (phase avant sélection OSNF)	X	X			UGP	Services	14	4 000 000	56 000 000	56 000 000	0	56 000 000	DIRECT	
	1.2.3 - Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle (frais)	X	X	X		UGP	Services			500 000	500 000	0	500 000	FDR	

liés à la passation de marché)																																											
1.2.3 - Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation on des deux centres de formation professionnelle (exécution des contrats)	X	X										UGP		Services		49 000 000	49 000 000	0	49 000 000		49 000 000				DIRECT																		
1.2.4 -Mettre en œuvre des conventions avec l'ANPEJ	X	X										UGP/AN PEJ		Services		29 800 000	29 800 000	0	29 800 000		29 800 000	Convention avec ANPEJ		DIRECT																			
1.2.4 -Acquérir les équipements des Centres d'incubation	X	X	X	X								UGP/AN PEJ		Biens		400 000 000	400 000 000	0	400 000 000		400 000 000	Equipement des centres		DIRECT																			
1.2.4 -Acquérir les équipements des Centres d'incubation (frais liés à la passation de marché)		X	X	X								UGP/AN PEJ		Services		650 000	450 000	0	450 000		450 000			FDR																			
1.2.4 -Acquérir les intrants des centres d'incubation		X										UGP/AN PEJ		Biens		37 500 000	37 500 000	0	37 500 000		37 500 000	Intrants centre d'incubation		DIRECT																			
1.2.6 - Former les formateurs des centres de formation professionnelle (évaluation des compétences, TdR formation)	X											UGP/AN PEJ		Services		10 000 000	8 480 000	1 520 000	10 000 000		10 000 000	Renforcement des capacités		FDR																			
Total composante 1																632 070 000	630 350 000	1 520 000	631 870 000																								
2. Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées																																											
2.1 - Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées	2.1.1 - Mettre en œuvre les conventions avec l'ANA	X	X									UGP/AN A		Services		20 200 000	20 200 000	0	20 200 000		20 200 000	Convention avec ANA		DIRECT																			
	2.1.2- Mettre en œuvre les conventions avec l'ANIDA	X	X									UGP/ANI DA		Services		125 905 000	125 905 000	0	125 905 000		125 905 000	Convention avec ANIDA		DIRECT																			
	2.1.3- Mettre en œuvre les conventions avec les DRDR	X	X									UGP/DR DR		Services		6 250 000	6 250 000	0	6 250 000		6 250 000	Convention avec DRDR		FDR																			

2.1.4 - Sélectionner et mettre en œuvre les contrats des 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles	X	X	X	X	X					26 250 000	0	26 250 000	26 250 000	0	26 250 000	DIRECT
2.1.4 - Sélectionner et mettre en œuvre les contrats des 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles (frais liés à la passation de marché)	X									450 000	0	450 000	450 000	0	450 000	FDR
2.1.5 - Acquérir les équipements des 15 PTFM (frais liés à la passation de marché)	X	X	X	X	X					450 000	0	450 000	450 000	0	450 000	FDR
2.1.6 - Réaliser une plateforme vitrine: acquisition des équipements		X								34 000 000	34 000 000	28 186 000	34 000 000	5 814 000	34 000 000	DIRECT
2.1.7 - Réaliser une plateforme vitrine (travaux bâtiments ETAAL)	X	X								16 000 000	16 000 000	13 264 000	16 000 000	2 736 000	16 000 000	DIRECT
2.1.8 - Réaliser les travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines	X	X	X	X	X					398 000 000	56 857 143	329 942 000	398 000 000	68 058 000	398 000 000	DIRECT
2.1.9 - Réaliser les travaux des sept (07) fermes aquacoles vitrines	X	X	X	X	X					152 000 000	21 714 286	126 008 000	152 000 000	25 992 000	152 000 000	DIRECT
2.1.10 - Equipement de l'Unité de Fabrication d'aliments aquacoles	X									60 000 000		60 000 000	60 000 000	0	60 000 000	DIRECT
2.1.11 - Sélectionner des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes agricoles (frais liés à la passation de marché)	X	X	X	X	X					500 000		500 000	500 000	0	500 000	FDR
2.1.11 - Réalisation des études d'aménagement des autres fermes agricoles et réalisation des études		X	X	X	X					200 000 000		200 000 000	200 000 000	0	200 000 000	DIRECT

2.1.1.1 - Sélectionner des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes aquacoles (frais liés à la passation de marché)	X	X	X	UGP	Services			500 000	500 000	0	500 000	Etudes APD & contrôle aménagement fermes aquacoles	FDR
		X	X	UGP	Services			65 000 000	65 000 000	0	65 000 000		DIRECT
2.1.1.2 - Réalisation des études d'aménagement des autres fermes aquacoles		X	X	UGP	Services			750 000	750 000	0	750 000	Etude/conception SIE	FDR
2.2.1 - Sélectionner un cabinet pour l'étude/conception d'un Système d'Informations sur l'Emploi				UGP	Services			12 450 000	12 450 000	0	12 450 000		DIRECT
2.2.2 - Réaliser l'étude/conception d'un Système d'information sur l'Emploi			X	UGP	Services			1 118 705 000	1 016 105 000	102 600 000	1 118 705 000		
Total composante 2													
3. Un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est mis en place													
3.1 - L'accès des bénéficiaires à un financement souple est facilité	3.1.1 - Mettre en œuvre de la convention PAPEJF et JFC (partie ligne de crédit PAPEJF 40%)	X	X	UGP/Comite	Services			933 000 000	933 000 000	0	933 000 000	Fonds de crédit	DIRECT
								933 000 000	933 000 000	0	933 000 000		
Total composante 3													
4. La gestion et la coordination du programme sont assurées													
4.1 - Le dispositif de gestion du Projet est mis en place	4.1.1 - Assurer la prise en charge du Personnel de l'UGP	X	X	UGP	Fonctionnement	24		190 599 250	179 100 000	11 499 250	190 599 250	Salaires du personnel du projet	FDR/TRESOR
	4.1.2 - Assurer la prise en charge des charges fiscales et sociales	X	X	UGP	Fonctionnement			64 803 745	0	64 803 745	64 803 745		TRESOR
	4.1.3 - Assurer la prise en charge de l'assurance maladie		X	UGP	Fonctionnement			20 000 000	0	20 000 000	20 000 000		TRESOR

4.2 - Les capacités de l'organe d'exécution sont renforcées	4.2.1 - Organiser les réunions du Comité de Pilotage du PAPEJF																		1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	Organisation & tenue comité de pilotage	FDR	
	4.2.2 - Elaborer et valider le manuel des procédures opérationnelles	X																	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0	10 000 000	Appui communication et autres	DIRECT	
	4.2.3 - Mettre en place une stratégie et un plan de communication du PAPEJF	X																	3 750 000	0	3 750 000	3 750 000	0	3 750 000		DIRECT	
	4.2.4 - Lancer l'AMI pour la sélection du consultant individuel pour la mise en place du SISE du PAPEJF	X																	250 000	0	250 000	250 000	0	250 000	Mise en place DISE	FDR	
	4.2.4 - Mettre en place du SISE du PAPEJF	X																	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0	7 000 000		DIRECT	
	4.2.4 - Réaliser l'étude Impact Environnemental et Social	X																	14 000 000	14 000 000	-	14 000 000	14 000 000	0	14 000 000		DIRECT
	4.2.5 - Mettre en œuvre le plan com.	X																	45 000 000	0	45 000 000	45 000 000	0	45 000 000	Appui communication et autres	DIRECT	
	4.2.6 - Réhabiliter ou louer les locaux du PAPEJF	X																	4 200 000	4 200 000	0	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	Mobiliers UCP	TRESOR
	4.2.7 - Acquérir les équipements nécessaires (logiciel Comptable et matériel de bureau)	X																	26 000 000	0	26 000 000	26 000 000	0	26 000 000	Equipements UCP	DIRECT	
	4.2.8 - Assurer la prise en charge des consommables bureautiques et informatiques	X																	2 750 000	0	2 750 000	2 750 000	0	2 750 000	Consommables et frais de communication	FDR	
4.2.9 - Assurer la prise en charge des frais de communication et électricité	X																	3 500 000	0	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000		FDR		
4.2.10 - Assurer la prise en charge du carburant et des lubrifiants	X																	22 500 000	0	22 500 000	22 500 000	0	22 500 000	Matériel roulant	FDR		

	4.2.11 - Assurer la prise en charge de la maintenance des véhicules	X	X	X	X	UGP	Fonctionnement			15 750 000	0	15 750 000	15 750 000	FDR	
	4.2.12 - Assurer la prise en charge de l'assurance des véhicules	X	X	X	X	UGP	Fonctionnement			4 050 000	0	4 050 000	4 050 000	FDR	
	4.2.14 - Organiser la mission d'audit des comptes de 2014 (frais liés à la passation de marchés)	X			X	UGP	Services			450 000	0	450 000	Audit des comptes du projet	FDR	
	4.2.14 - Organiser la mission d'audit des comptes de 2014		X			UGP	Services			11 000 000	0	11 000 000	11 000 000	DIRECT	
	4.2.14 - Organiser rencontre planification, coordination et teambuilding		X			UGP	Services			19 000 000	0	19 000 000	19 000 000	DIRECT	
	4.2.15 - Organiser les missions de suivi / terrain	X	X	X	X	UGP	Fonctionnement			6 000 000	0	6 000 000	Frais de mission	FDR	
4.3 - Les capacités des acteurs publics et privés, au niveau central et régional sont renforcées	4.3.1. Former le personnel et les partenaires du PAPEJF	X	X	X	X	UGP	Services			10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	FDR	
	Total composante 4										481 602 995	114 502 995	367 100 000	481 602 995	
	TOTAL GENERAL										3 165 377 995	218 622 995	2 946 555 000	3 165 177 995	